

Le système de cotation de la Banque de France Un outil au service de l'économie

Claire Mangin San Remo 17 octobre 2014

La cotation FIBEN : à qui est-elle destinée ?

- La cotation d'une entreprise a un caractère confidentiel
- Elle est pour l'essentiel destinée :
 - aux entreprises elles-mêmes (information gratuite fournie par la BDF);
 - aux banquiers (consultation payante via FIBEN)
- Depuis la loi de régulation bancaire et financière (22 octobre 2010), les assureurs-crédit peuvent accéder, sous certaines conditions spécifiques, aux données diffusées dans FIBEN, y compris à la cotation

La cotation # notation

L'activité de cotation :

- ne concerne *pas la notation des produits structurés* mais exclusivement les entreprises (non financières) et résidentes ;
- ne concerne pas que les entreprises cotées sur un marché financier mais 280 000 entreprises résidentes (seuil de CA : 750 k€)
- n'est pas **rémunérée par l'émetteur** ou par l'emprunteur mais par les *banques clientes* : absence de conflits d'intérêts ;
- n'est pas rendue publique puisqu'elle concerne exclusivement la communauté bancaire, d'où une absence d'impact sur l'évolution des cours de marché;
- est effectuée à « dire d'expert »

Une évaluation destinée à l'entreprise cotée et aux banques

- Une évaluation du risque de crédit destinée à l'entreprise cotée et aux établissements de crédit
- une appréciation portée sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans.
- composée d'une cote d'activité représentative du niveau d'activité de l'entreprise et d'une cote de crédit qui situe l'entreprise sur une échelle de risque de crédit à treize positions.

La cotation FIBEN : son utilité pour maîtriser le risque de crédit

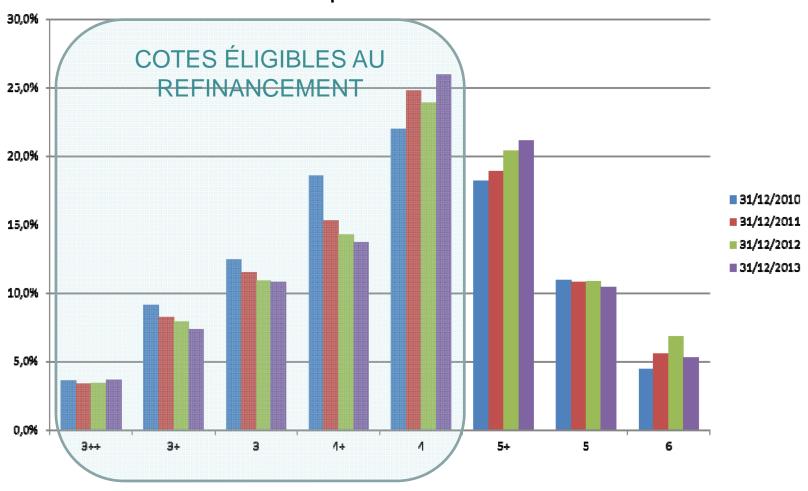
En juin 2007, la Banque de France a été reconnue comme OEEC (Organisme Externe d'Évaluation de Crédit)

- Cette reconnaissance permet aux banques d'utiliser l'échelle de notation BDF à des fins de détermination de leurs besoins en fonds propres réglementaires ;
- Une robustesse contrôlée : taux de défaut cible à 3 ans pour chaque cote :

Horizon 3 ans	AAA	AA	А	BBB	ВВ	< BB	
Raccordement Cote BDF	3++	à 3+	3	4+	4 et 5+	≥ 5	
Pondération	20 % 500		50%	100	150%		
Approche Standard	20	/0	30 / ₀	100%		150 /6	
Taux cible (moyenne long terme des taux à 3 ans)	0,10	0%	0,25%	1,00%	7,50%	20,00%	

Un rôle important dans le refinancement des banques auprès de l'Eurosystème

Répartition des cotes



Un rôle important dans le refinancement des banques auprès de l'Eurosystème

- Gisement de collatéral éligible:
- Les banques qui ont recours à la cotation pour mobiliser leurs créances bénéficient d'un profond gisement de collatéral éligible
- Plus largement, la France se distingue par la part significative des créances privées remises en garantie par les banques françaises lors des opérations de refinancement monétaire:
- en 2013, environ 36 % du total du collatéral déposé par les banques françaises étaient constitués par des créances privées éligibles dans le cadre pérenne.
- Comparativement, au niveau Eurosystème, les actifs non négociables essentiellement constitués des créances privées et des dépôts à terme ont représenté en moyenne 25 % du total des actifs remis en garantie en 2013.

La cotation FIBEN : son utilité pour la mise en œuvre de la politique monétaire

- La sélection de garanties pour les opérations de refinancement des banques au sein de l'Eurosystème : quid du positionnement de la France ?
 - D'autres Banques centrales européennes mènent ce type d'activité : Bundesbank, Banques centrales d'Autriche, de Belgique, d'Italie, d'Espagne et de Slovénie
 - Comme la Banque de France, elles le font dans le cadre du statut d'ICAS –Inhouse Credit Assessment System- qui encadre les conditions d'attribution des cotations par les Banques Centrales Nationales au sein de l'Eurosystème
 - Mais la Banque de France est celle qui le fait sur la plus grande échelle (280 000 entreprises, contre 32 000 en Slovénie, 30 000 en Allemagne, 10 000 en Autriche, 3 000 en Italie, 130 en Belgique et 100 en Espagne).

Une évaluation destinée à l'entreprise cotée et aux banques

• Deux régimes de cotation distincts:

Cotation à dire d'expert :

- Concerne près de 270 000 entreprises (et près de 4 700 groupes étudiés sur la base de leurs comptes consolidés).
- entreprises avec un niveau d'activité > 750 K€ et siège social en France
- analyse sur la base de la documentation comptable
- possibilité d'être cotée sur l'ensemble des positions de l'échelle de cotation

Cotation sur éléments extra-comptables:

- Concerne les autres entreprises non financières dont la documentation comptable n'est pas collectée
- Cotation reflétant les informations recueillies auprès notamment des greffes et de la Centrale des Incidents de paiement effets, en dehors de toute analyse financière des comptes.
- En l'absence d'information défavorable, la cote de crédit 0 est attribué par convention.

Au total, près de 7 millions d'entreprises non financières reçoivent une cote Banque de France

La grille de lecture de la cotation : les cotes d'activité

- la cote d'activité est attribuée en fonction du niveau d'activité d'une entreprise mesuré par son chiffre d'affaires ou son volume d'affaires. Elle traduit son poids économique (qui peut-être fonction de son chiffre d'affaires mais aussi du niveau de ses risques ou de la nature de son activité...).
 - A : le niveau d'activité est égal ou supérieur à 750 M€
 - B : il est égal ou supérieur à 150 M€ mais inférieur à 750 M€
 - C : d° 50 M€ à 150 M€
 - **D** : d° 30 M€ à 50 M€
 - **E** : d° 15 M€à 30 M€
 - **F** : d° 7,5 M€à 15 M€
 - G : d° 1,5 M€ à 7,5 M€
 - H : d° 0,75 M€ à 1,5 M€
 - J : d° 0,50 M€ à 0,75 M€
 - **K** : d° 0,25 M€à 0,50 M€
 - **L** : d° 0,10 M€ à 0,25 M€
 - M : le niveau d'activité est inférieur à 0,10 M€.
 - N : le niveau d'activité est non significatif
 - X : le niveau d'activité est inconnu ou trop ancien

La grille de lecture de la cotation : les cotes de crédit

La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements est :

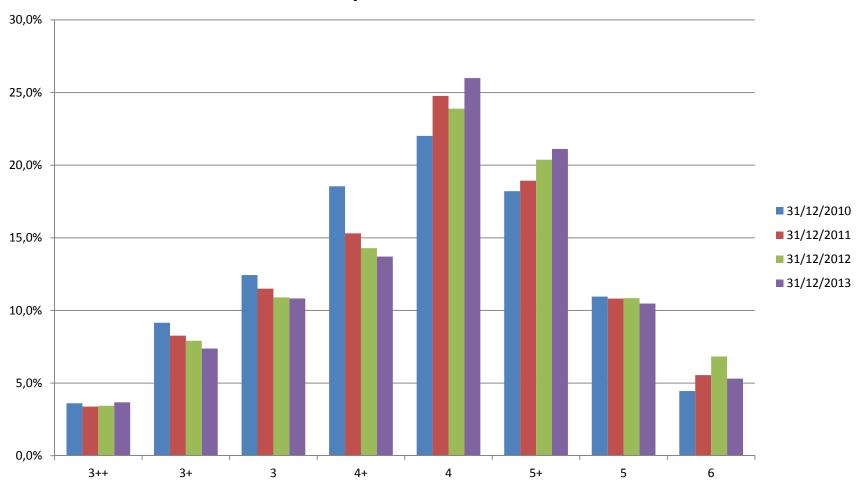
- excellente : 3++ accès au refinancement Eurosystème
- très forte : 3+ accès au refinancement Eurosystème
- forte : 3 accès au refinancement Eurosystème
- assez forte : 4+ accès au refinancement Eurosystème
- acceptable : 4 (cote temporairement éligible)
- assez faible : 5+
- faible: 5
- très faible : 6
- à surveiller : 7 déclaration d'au moins un incident de paiement
- menacée : 8 des paiements irréguliers
- Compromise: 9 les incidents déclarés dénotant une trésorerie très obérée

Positions spécifiques :

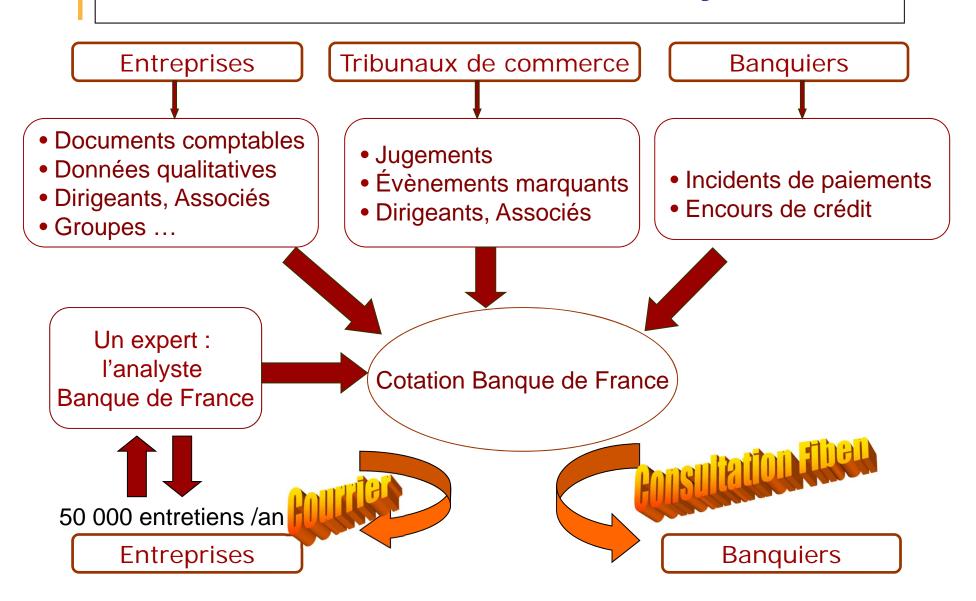
- entreprise en procédure judiciaire : P
- la BDF n'a recueilli aucune information défavorable et ne possède pas de documentation comptable récente : 0

La répartition des cotations

Répartition des cotes



La cotation FIBEN : schéma de synthèse



Notre processus de collecte des bilans

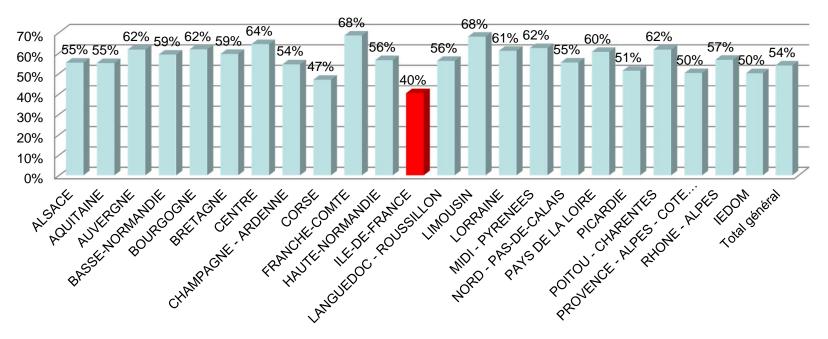
BilanDirect-FIBEN: www.bilandirect-fiben.fr

- La DGFiP a rendu la télétransmission des liasses fiscales obligatoire en 2013.
- La Banque de France propose également un service de télétransmission des bilans.
- BilanDirect-Fiben, opérationnel depuis 2010, est un service :
 - sans coût supplémentaire pour les entreprises qui télédéclarent ;
 - et permettant un gain de temps appréciable à tous les acteurs impliqués dans la dématérialisation des liasses fiscales.

Évolution des campagnes 2010-2013

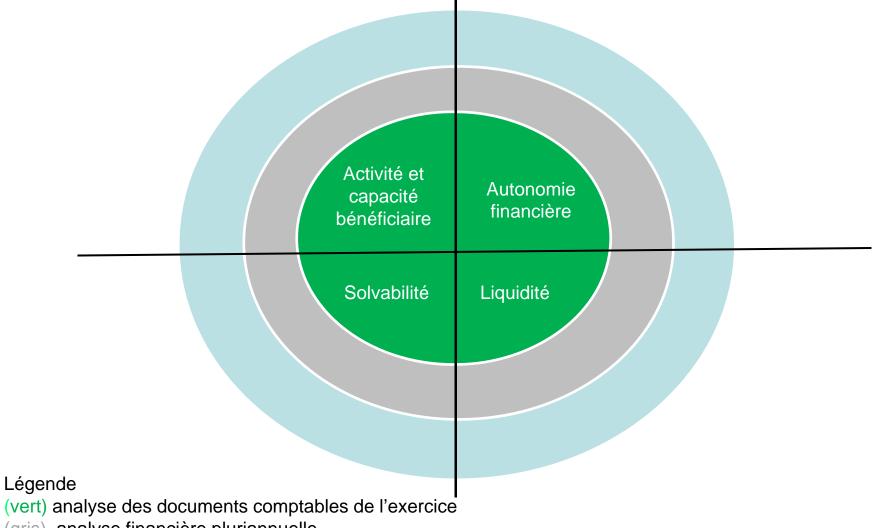
	2010	2011	2012	2013
Bilans intégrés par la BDF dans Fiben	320.000	342.200	354.900	314.906
Bilans reçus par télétransmission EDI- TDFC	37.280	86.700	136.360	169.577
% de bilans reçus par télétransmission	12%	25%	38%	54%

Taux de télétransmission par région Campagne 2013



Une démarche globale d'évaluation à travers le cycle:

fondée sur une gamme complète d'axes d'analyse : activité et capacité bénéficiaire (rentabilité), structure financière (solvabilité), autonomie financière, liquidité



(gris) analyse financière pluriannuelle

(bleu) analyse qualitative et prévisionnelle

Les améliorations récentes méthodologiques

Une prise en compte accrue de la liquidité

o Enjeux:

- Mieux répondre à l'enjeu (croissant dans un contexte de crise) pour les entreprises d'une bonne gestion de leur trésorerie et pour les banques de s'assurer du bon remboursement de leurs créances
- Leçons tirées des défaillances observées, souvent induites par un manque de liquidité ou un déficit de flexibilité financière

Une démarche d'analyse mieux encadrée reposant désormais sur 4 phases :

• Existence de déséquilibres ou de fragilité structurels ? Analyse statique · Capacité de l'entreprise à dégager des flux suffisants pour assurer sa pérennité et sa liquidité à court terme Analyse dvnamique · Aptitude de l'entreprise à faire face à ses échéances futures Analyse prospective · Capacité de l'entreprise à faire face à des tensions actuelles ou futures de trésorerie Flexibilité financière

Les améliorations récentes méthodologiques

Un cadre de cotation remodelé des filiales intégrées dans un périmètre de consolidation

o Enjeux:

- Mieux refléter le lien direct entre la cotation du groupe et celle de ses filiales.
- Clarifier la démarche de cotation des filiales auprès des utilisateurs de la cotation
- ... sans remettre en cause le système de cotation existant et sans altérer ses performances

Les améliorations récentes méthodologiques

- Des règles modifiées en ligne avec les principes de cotation :
- Principe général: attribution de la cote du groupe,
- Maintien de la primauté des éléments extra-comptables sur la cote de groupe, mais ceux-ci sont principalement circonscrits à la perte de plus de la moitié du capital social.
- Attribution possible d'une cote autonome, essentiellement justifiée par des éléments de fragilité au niveau de la filiale qui remettent en cause le soutien du groupe

La cotation FIBEN : des améliorations récentes

- Au total, des perfectionnements qui :
 - réaffirment le principe de la cotation à dire d'expert, pluriannuelle, sans indicateur-couperet
 - portent une attention accrue aux éléments d'information collectés auprès des entreprises pour mener pleinement une double analyse financière et qualitative
 - prennent en compte les perspectives de l'entreprise

Plus que jamais, la cotation Banque de France est une démarche globale d'évaluation à travers le cycle.

Une cotation stable & robuste

Stabilité des cotations:

Matrice de transition à l'horizon d'un an des entreprises cotées au 1^{er} janvier 2013 source: « Cotation Banque de France, une évaluation des performances » (avril 2014)

							Au 31/12/2013							Total	Nb de	Nombre
		3++	3+	3	4+	4	5+	5	6	7	8	9	Р	3++ à P	sorties	total
	3++	77,6%	14,2%	4,4%	1,6%	1,3%	0,7%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9 247	353	9 600
	3+	9,2%	64,7%	15,8%	5,8%	3,4%	0,8%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	21 204	873	22 077
	3	0,6%	11,2%	60,6%	17,2%	8,4%	1,4%	0,3%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	29 035	1 401	30 436
	4+	0,2%	1,3%	14,1%	53,0%	25,5%	4,6%	0,9%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	37 263	2 572	39 835
_	4	0,1%	0,2%	1,4%	11,6%	65,0%	15,9%	4,2%	0,6%	0,5%	0,2%	0,0%	0,2%	58 546	7 677	66 223
01/01/2013	5+	0,1%	0,2%	0,4%	1,2%	15,5%	63,6%	14,0%	3,0%	0,9%	0,6%	0,0%	0,6%	43 956	12 364	56 320
/01/	5	0,1%	0,2%	0,2%	0,5%	5,7%	22,6%	56,0%	10,7%	1,6%	1,0%	0,1%	1,3%	21 071	8 817	29 888
Au 01	6	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	1,6%	11,4%	17,4%	64,2%	1,5%	0,8%	0,1%	1,6%	10 712	8 029	18 741
◀	7	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	5,4%	20,8%	22,7%	12,7%	16,2%	14,1%	1,8%	6,0%	1 415	613	2 028
	8	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	2,7%	9,0%	17,6%	11,5%	15,0%	28,0%	7,0%	9,1%	1 116	677	1 793
	9	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	8,5%	10,6%	5,3%	30,2%	30,2%	12,7%	189	130	319
	Р	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	3,8%	70,7%	2,0%	0,2%	0,0%	22,8%	499	964	1 463
	Total	4,1%	8,1%	11,8%	14,3%	25,2%	19,6%	9,9%	5,0%	0,7%	0,6%	0,1%	0,5%	234 253	44 470	278 723

Sur la diagonale, figure pour chaque cote la proportion d'entreprises dont la cote est inchangée entre début et fin d'année. Globalement 60,2% des entreprises ont la même cote au 01/01/13 et au 31/12/13.

Les études réalisées à partir de Fiben

STAT INFO

Les défaillances d'entreprises France

Juillet 2014



Le 10 septembre 2014

À fin juin, le nombre de

· À fin juin, le cumul sur rapport aux douze moi

À fin juillet et selon les d

On constate un certai évolutions corrigées de précédents montre un i

Les défaillances augmen

 La progression du noi restauration (environ + que dans les activités c

Près de 9 défaillances su

entreprises, le nombre ETI et les grandes entr

Les encours de crédits déclarés au Service Centra graphiques 3 et 4).

Pour en savoir plus : les doni

Créations d'entre

A - Les défaillances Défaillances en nombre d'unités l

Secteur d'activité
Agriculture, sylviculture et pliche (AZ) Industrie (BE) Construction (FZ) Commerce ; réparation automobile (GI) Hébergement et restauration (fi Activités financières et d'assurance (KZ) Activités immobilières (LZ) Soutien aux entrendses (MN) service aux ménages (P à S)

Source: Banque de France - Base Fiben. Calcul: Banque de France - Direction des * Cumul des douze demiers mois comparé Cumul des trois derniers mois com

http://www.banque-france.fr/e

STAT INFO

Le 1er Octobre 2014

Crédits aux sociétés non financière

Variation

Légère accélération du crédit aux sociétés non final

- La croissance du crédit aux sociétés non financières s'accélère légères
- La hausse est portée essentiellement par l'investissement (+3,4 % apr
- Le taux d'intérêt moyen des crédits nouveaux baisse légèrement tant (2,72 % après 2,75 %) que pour ceux d'un montant supérieur à 1 million
- · L'augmentation de la production de crédits nouveaux (cvs) pour le marquée (9,3 milliards d'euros après 8,3 milliards d'euros) que celle d'euros (5,7 milliards d'euros après 5,5 milliards d'euros).

Encours et taux de croissance annuel (do

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut			
	ao0t-14			
Total	825			
Investissement	574			
Trésorerle	172			
Autres	79			

Variations d'encours mensuelles de crédits à l'investissement (données cvs *)



* Les flux nets mensuels cvs des autres crédits aux SNF ont été répartis entre inv

STAT INFO

Le 19 septembre 2014

Le financement des PME en France Juillet 2014 **Publication trimestrielle**

AVERTISSEMENT : La classification des encours de crédit aux PME tient compte de la définition d'entreprise et des critères de tailles définis par le décret d'application n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 de la Loi de Modernisation de



FASCICULE DE RÉSULTATS SECTORIELS

Chaque fascicule présente les résultats d'un ensemble d'unités légales soumises à l'impôt sur les sociétés, agrégées en fonction de l'activité principale au niveau des sections et divisions de la nomenclature d'activités française NAF rév.2 2001

L'unité statistique est l'unité légale identifiée par un numéro SIRENT : elle est néanmoins par souci de simplification désignée sous

Une entreprise est retenue uniquement si elle a remis deux bilans consécutifs dans le Fichier des entreprises de la Banque de France (FIBEN), que la durée des exercices soit ou non égale à 12 mois (dans ce cas, le montant des opérations est ramené à un an

- taux de couverture en effectifs au moins égal à 25% par rapport à l'exhaustif INSEE ;
- pas plus de 80% de la valeur ajoutée réalisée par une seule entreprise.

des caractéristiques des entreprises du secteur : nombre, effectif, valeur ajoutée, statut (indépendante ou non) :

- de trente ratios regroupés par thème, pour chaque ratio et pour chacune des années sous revue. Les ratios ne sont pas calculés pour les dénominateurs inférieurs ou égaux à zéro ou indisponibles. Par conséquent, malgré le cylindrage, le nombre d'entreprises varie entre deux ratios et une même année, et entre deux années et un même ratio.

Les charges de personnel intérimaire sont intégrées dans les charges de personnel (ce qui n'était pas le cas pour les fascicules présentant les résultats de 2009)

- 50 % des entreprises ont un ratio inférieur au quartile médian Q2 (ou médiane),
- . 25 % des entreprises ont un ratio supérieur au dernier quartile O3

NB - Les quartiles partagent la distribution en quatre parties comportant chacune 25 % des valeurs individuelles observées.

- . 25 % des entreorises ont un ratio inférieur au quartile inférieur O1.

« Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L122-5. 2° et 3°a) du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de la présente publication sans l'autorisation expresse de la Banque de France ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L. 122-10 dudit code. © Banque de France 2010. »

ouveau une baisse (15 points de base entre treprises de moins de trois ans ainsi qu'aux nt 29 et 23 points de base).

BANQUE DE FRANCE

FUROSYSTÈME

te de 2,0 % sur un an. La part des crédits 3++ à 4+) enregistre un faible repli, à 28,8 %

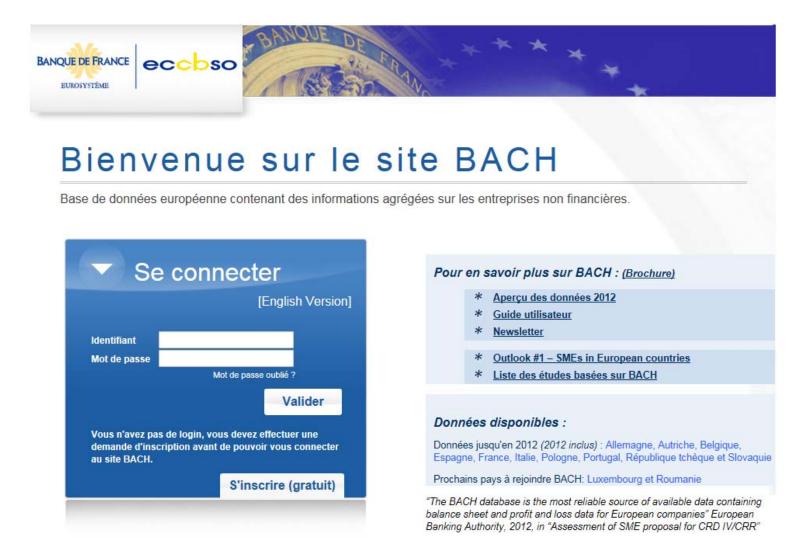
s 12 derniers mois (+ 1,1 % en glissement des variations saisonnières, le cumul des 3

ciation du risque lié aux PME

rédits mobilisables, part non consommée mais disponible des nontant supérieur à 25k€, hors crédits aux PME dont l'activité nent erroné dans la catégorie des PME.

ques/financement-des-pme-methodo..pdf

La base européenne BACH



La base européenne ERICA (IFRS)

European non-financial listed groups: analysis of 2012 data

III WG on IFRS impact and CBSO databases
European Committee of Central Balance Sheet Data Offices (ECCBSO)

February 2014